

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MARS 2009

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Guebwiller

Nombre de Conseillers élus : **15**
Conseillers en fonction : **15**
Conseillers présents : **14**

L'an deux mil neuf, le vingt six mars à vingt heures trente,

Le CONSEIL MUNICIPAL de RAEDERSHEIM était assemblé en séance ordinaire après convocation légale et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur **Jean-Marie REYMANN, Maire**

PRESENTS :

MM. Jean-Paul **BEREUTER**, Yves **LECONTE**, Alphonse **DUBICH**, Adjoints.

Mmes et MM. Marie-Paule **THOMAS** Jean-Claude **BOETSCH**, Sylvain **DESSENNE**, Jean-Michel **BEDOUET**, Gilbert **WEISSER**, Madeleine **WIEST**, Christine **SCHMUCK**, Jean-Pierre **PELTIER**, Marie-Josée **METHENIER**, Gérard **CLADE**, Conseillers Municipaux.

ABSENTS :

a) **avec excuse** :

- **Mme Christiane EHRET** qui a donné procuration de vote à Mme Marie-Paule THOMAS.

SECRETARE :

Mme Annabelle PAGNACCO, Secrétaire de Mairie.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 et souhaite la bienvenue aux auditeurs et à l'ensemble des membres présents.

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

L'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que, au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un secrétaire de séance pour rédiger le compte-rendu du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide **à l'unanimité (dont 1 procuration)** de désigner Madame Annabelle PAGNACCO, secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL EN DATE DU 12 FEVRIER 2009

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité (dont 1 procuration)**, le procès verbal du 12 février 2009.

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2008 – M14

Monsieur Jean-Paul BEREUTER, Adjoint au Maire, présente le Compte Administratif 2008 du Budget Général:

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	476 166,08 €
Recettes	752 435,68€
Excédent	276 269,60 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	285 064,80 €
Recettes	170 517,58 €
Déficit	114 547,22 €

Excédent global **161 722,38 €**

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité (dont 1 procuration)** le Compte Administratif 2008 du Budget Général ci-dessus détaillé.

4. COMPTE DE GESTION 2008 – M14

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2008 du Budget Général établi par Monsieur le Receveur de Soultz. Ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité (dont 1 procuration)** le Compte de Gestion pour l'exercice 2008.

5. AFFECTATION DES RESULTATS 2008 – M14

Ce point n'a pu être adopté suite à une erreur d'écriture comptable. De ce fait, son adoption est reportée à la séance extraordinaire du 30 mars.

6. TAUX D IMPOSITION 2009

Monsieur le Maire propose que les taux des trois taxes restent identiques à ceux de l'année 2008.

Les taux des trois taxes sont les suivants :

- **Taxe d'habitation :** **12,67 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties :** **13,32 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties :** **62,55 %**

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité (dont 1 procuration)** les taux d'imposition 2009.

7. BUDGET PRIMITIF 2009

Ce point n'a pu être adopté suite à une erreur d'écriture comptable. De ce fait, son adoption est reportée à la séance du 30 mars 2009.

8. COMPTE ADMINISTRATIF 2008 – M49 EAU

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif 2008 du Service Eau :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	33 811,10 €
Recettes	70 151,55 €
Excédent	36 340,45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	7 541,88 €
Recettes	3 814,75 €
Déficit	3 727,13 €

Excédent global **32 613,32 €**

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** (dont 1 procuration) le Compte Administratif Eau M49.

9. COMPTE DE GESTION 2008 – M49 EAU

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion 2008 du Budget annexe eau M49 établi par Monsieur le Receveur de Sultz. Ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du service eau du Maire et du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** (dont 1 procuration) le Compte de Gestion Eau M49 pour l'exercice 2008.

10. AFFECTATION DES RESULTATS 2008 – M49

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,
Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif du service 2008 comme
suit :

Excédent de fonctionnement : 36 340,45 €

Déficit d'investissement : 3 727,13 €

Décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- 1) 001 déficit d'investissement soit : 3 727,13 €
- 2) 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 3 727,13 €
- 3) 002 excédent de fonctionnement : 32 613,32 €

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité (dont 1 procuration)**
l'affectation des résultats eau 2008 –M49.

11. BUDGET PRIMITIF 2009 – M49 EAU

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2009 du Service Eau :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 68 194,52 €

Recettes 68 194,52 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 36 921,65 €

Recettes 36 921,65 €

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité (dont 1 procuration)** le Budget
Primitif Eau M49

12. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M. le Maire propose de verser aux associations les subventions suivantes :

SUBVENTIONS 2009

◆ Amicale des Sapeurs-Pompiers	200 €
◆ Amicale des Pêcheurs	200 €
◆ Chorale Ste Cécile	200 €
◆ Club de l'Amitié	400 €
◆ Conseil de Fabrique	300 €
◆ UNC	200 €
◆ Groupement d'Action Sociale	360 €
◆ Prévention Routière	50 €
◆ OCCE Maternelle	300 €
◆ OCCE Primaire	4 500 € (dont 4000 sortie 3 classes)
◆ Sté des Amis Bibliothèque	60 €
◆ Athlétisme	380 €
◆ Tennis	1 060 €
◆ Volley	120 €
◆ AS-Foot	990 €
◆ Fanfare de Soultz	100 €
◆ MJC Bollwiller	450 €
◆ HELI SECOURS 68	100 €

Le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité (dont 1 procuration)** les subventions ci-dessus.

13. ACQUISITION DE DEFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES EXTERNES.

Par lettre en date du 29 janvier 2009, l'Association des Maires du Haut-Rhin soumet le projet initié par la Fondation Dreyfus de Mulhouse, qui consiste à équiper un maximum de Communes Haut-Rhinoises en défibrillateurs automatisés externes, afin de lutter contre les morts subites cardiaques.

Toutes les Communes intéressées peuvent bénéficier des tarifs négociés auprès de la Société LAERDAL, retenue après mise en concurrence et évaluation des équipements proposés.

La Municipalité a émit un avis favorable de principe pour doter la Ville de cet équipement, lequel sera accessible au public, au niveau de la **Salle Polyvalente et des Ateliers Communaux** (placé à l'extérieur des deux bâtiments communaux).

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité (dont 1 procuration)** :

1. de se prononcer en faveur de l'acquisition de

- **2 défibrillateurs** automatisés externes au prix de 1007,50 € H.T., soit **2 409,94 € TTC**
- **2 boîtiers AIVIA 220** (armoire avec détecteur de luminosité, sirène et portier téléphonique relié au SAMU 68) pour un montant de 1 130 € H.T., l'unité, soit **2 702,96 € TTC**

dont le crédit correspondant est prévu à l'article 2188 « Autres immobilisations corporelles » du budget 2009.

2. de solliciter une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement à hauteur de 50% à 60% de la dépense éligible.

14. DIVERS.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- ◆ de l'Accident du Travail de Monsieur Julien KUPEK, survenu le 16 mars 2009, lors de l'élagage d'un arbre en forêt communal,
- ◆ du nouveau Président du Conseil de Fabrique : M. Jean Pierre PELTIER et de l'organisation d'une quête à domicile pour l'Orgue, dont la date est à définir,
- ◆ l'Organisation d'une **manifestation sportive** par l'Association Cyclotouristes de Staffelfelden, le vendredi 10 avril 2009,
- ◆ **le Courrier de Mme Catherine TROENDLE**, Sénateur, concernant :
 - l'amélioration et la simplification du droit de la chasse,
 - la réforme de la taxe professionnelle,
 - la sécurité civileune copie sera transmise aux Conseillers Municipaux,
- ◆ du courrier de M. Marc JUNG, Maire d'Issenheim concernant le Projet d'implantation d'une maison d'arrêt à Issenheim. M. le Maire n'est pas contre le projet d'implantation sur Issenheim, mais trouve que l'emplacement est inapproprié,
- ◆ du Diplôme du Concours des Villes et Villages Fleuris 2008, attribué par l'Association Départementale du Tourisme du Haut-Rhin, ainsi qu'un chèque de 160 €,
- ◆ du Diplôme du Concours Régional des Villes et Villages Fleuris 2008 pour l'obtention de la 1^{ère} fleur ainsi qu'un chèque de 300 €,
- ◆ de la date des élections européennes qui se tiendront le 7 juin 2009

- ◆ des remerciements de Mlle Judith TAUREL pour la médaille et le cadeau offert par la Commune,
- ◆ des remerciements de Mme Suzanne KAUTZMANN pour la remise de la médaille pour 10 ans de présidence au Club de l'Amitié,
- ◆ des remerciements des enfants de Mme BRENDLEN Paulette, pour le texte en hommage à leur maman paru dans le bulletin communal,
- ◆ du prochain Conseil Municipal en séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 30 mars 2009 et du Conseil Municipal Ordinaire qui est fixé au Jeudi 14 mai à 20h15.

Monsieur le Maire clos la séance à 00h30.

NOM	PRENOMS	SIGNATURE
REYMANN	Jean-Marie	
BEREUTER	Jean-Paul	
LECONTE	Yves	
DUBICH	Alphonse	
EHRET	Christiane	Absente
THOMAS	Marie-Paule	
BOETSCH	Jean-Claude	
DESSENNE	Sylvain	
BEDOUET	Jean-Michel	
WEISSER	Gilbert	
WIEST	Madeleine	
SCHMUCK	Christine	
PELTIER	Jean-Pierre	
METHENIER	Marie-Josée	
CLADE	Gérard	